

# Lo Cascanhol

JANVIER 2023

## Jeunesse Sportive !



**À LA UNE !**

«LA POLICE PLURICOMMUNALE»

## SOMMAIRE

### Edito

Sommaire, Etat civil .....p. 2

### Vie communale

Retour en images .....p. 3,4,5

Ecole Fontalba .....p. 6

Ecole Saint-Alby .....p. 7

Fête d'En Servole .....p. 8

### Pages jeunes

Le Bercail .....p. 9

La Ruhe .....p. 10

### Conseils participatifs

Conseil des sages.....p. 11

### Vie communale

Bibliothèque, Comité des fêtes,

Amicale bouliste Saint-Albigeoise.....p. 12

Seniors en vacances.....p. 13

### A la Une

Police pluri-communale .....p. 14

Infos communales .....p. 15

### Infos inter-communales

Trifyl, Il y a du nouveau .....p. 16

Conseils municipaux .....p. 17-26

Expression .....p. 27

Prochains rendez-vous .....p. 28

## ETAT CIVIL

du 16 septembre au 31 décembre 2022

### NAISSANCES

Alessio SICARD, le 23 octobre  
Apolline CANET, le 11 novembre  
Maëva MERCIER, le 14 novembre

### MARIAGES

David CAYLET et Mélanie BERNADET, le 29 octobre

### DECES

Christiane ROUCAYROL épouse OÑA, le 19 septembre  
Didier GARDIÈS, le 21 septembre  
Jacques RODRIGUEZ, le 28 septembre  
Simone GALIBERT veuve BEZ, le 4 octobre  
Bernard HERLIN, le 8 octobre  
Mireille HERAUD épouse LAMARE, le 16 octobre  
Christophe LAGOUTE, le 17 octobre  
Maria-Juana CARRASCOSA PIQUERAS épouse  
GALINDO DELGADO, le 26 octobre  
Christian TIREFORT, le 4 novembre  
Irénée PINEL, le 13 novembre  
Louis FOURNES, le 16 novembre  
Jean MAUREL, le 19 novembre  
Michel CORBIÈRE, le 9 décembre

## INFOS SECRETARIAT

### Services techniques :

du 20 juin au 5 août inclus : de 6h à 13h

du 8 août au 26 août inclus : de 6h30 à 13h30

### Services administratifs :

du 4 juillet au 26 août inclus :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

# Editorial



Madame, Monsieur,

Depuis le 2 janvier, une nouvelle collaboratrice a rejoint les équipes de la Mairie d'Aiguefonde, Patricia Legeay a pris ses fonctions, pour créer un service de police municipale sur notre territoire. Cette embauche que nous portons avec nos voisins de Payrin-Augmontel, permet la création d'une police pluri-communale. Vous découvrirez les missions de notre policière municipale en page, mais nous souhaitons aussi par exemple travailler sur la mise en place de caméras de télésurveillance et bien sûr, nous concluons une convention de coordination d'action avec la Gendarmerie Nationale.

Le 8 mars prochain, nous proposerons une réunion publique de présentation des réflexions en cours sur les aménagements de la traversée du village de Saint-Alby. Le cabinet d'architecte Papyrus est en charge de ce dossier et depuis quelques semaines des études sont en cours sur les réseaux (eau, assainissement, pluvial, réseaux d'électricité et réseaux de gaz). Les travaux, après les procédures de marché public, débuteront dans l'année 2023. Ce chantier sera le plus important du mandat, avec pour objectif d'améliorer la sécurité routière, le confort et la qualité de vie des riverains.

Les travaux en cours sur l'ancien presbytère du village d'Aiguefonde avancent bien, après des retards durant la crise Covid l'année dernière, le gîte communal devrait être opérationnel au printemps pour le début de la belle saison. Les travaux de réfection du stade se terminent, après un mois de retard lié à l'interdiction d'arrosage qui nous a empêchés de semer la nouvelle pelouse en septembre, les footballeurs pourront retrouver un terrain tout neuf fin janvier.

Madame, Monsieur, l'année 2023 qui s'ouvre sera particulières, les embûches, liées aux coûts de l'énergie, à l'inflation de façon générale, seront toujours présentes. La construction du budget 2023 en sera d'ailleurs impactée. Mais notre commune portera des projets, nous poursuivons notre travail, avec sérieux et détermination ! Notre pays possède les ressources, les savoir-faire, l'esprit d'innovation pour relever les défis.

Gardons l'optimisme, gardons nos rêves vivaces pour illustrer cette belle citation d'Antoine de Saint-Exupéry, «Faites que le rêve dévore votre vie, afin que la vie ne dévore pas votre rêve».

Bonne année 2023 à tous !

Fidèlement,

Vincent GAREL

Maire - Conseiller Régional d'Occitanie

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470

Directeur de publication : Vincent Garel - Maire

Comité de rédaction : Marie-françoise Blanc - Christine Mira - Valérie Briaut

Conception : Patrice Camparmo - Labruguière

Impression : Imprimerie Escourbiac - Graulhet



## CÉRÉMONIE POUR LA « MÉMOIRE ET LA PAIX »

Cérémonie pour la « Mémoire et la Paix » dans le cadre des commémorations du 11 novembre 1918 en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Castres, de nombreux citoyens, de responsables et militants d'associations patriotiques, des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Mazamet, des soldats du 8ème Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine de Castres, d'élus et de notre conseillère départementale.



## SOIRÉE "HALLOWEEN" organisée par la MJC



## CYCLO CROSS

Magnifique journée à Fontalba (Aiguefonde) pour la 9ème édition du Cyclo-Cross. Une belle réussite encore avec plus de 200 concurrents dans toutes les catégories et la présence du champion d'Europe Thibault Vassal. Bravo à UV Mazamet pour l'organisation, merci aux bénévoles et rendez-vous l'année prochaine pour le dixième anniversaire !





# Retour en images

## « PETITS BONHEURS D'AUTOMNE » À CALMON

Des traditions, de la culture, des produits locaux... et de la convivialité.

ATELIER PEINTURE AVEC KADER KLOUCHI



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE KADER KLOUCHI



NOMINATION DES SALLES ASSOCIATIVES

C'est au cours d'un moment convivial que nous avons dénommé les trois salles associatives de Calmon. Nous avons souhaité porter des symboles forts, sur les droits des femmes, la Laïcité et la liberté d'expression.

Simone Veil, Émile Combes et Charb, portent ces valeurs. Nous avons souhaité rappeler que les combats menés pour les valeurs Républicaines sont toujours d'actualité. De la plus petite commune au plus grand responsable, chacun à sa place doit en prendre sa part. C'est notre volonté ici à Aiguefonde.





# Retour en images

## ATELIER FOYER DE CALMON



Jeux de société



Peinture



Scrapbooking



Vannerie

## ELABORATION DE JUS DE POMME



## MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX



## CONFÉRENCE DU PARC



## DÉPART RANDONNÉE BOTANIQUE



## REPAS ORGANISATEUR ET EXPOSANTS





## ÉCOLE FONTALBA

### FÊTE DE L'ESCARGOT DU 18 OCTOBRE 2022

Ayant travaillé sur le thème de l'escargot depuis la rentrée, les enfants de maternelle ont invité les parents pour fêter l'automne. Ils leur ont préparé de bons feuilletés (en forme d'escargot !). Les nombreux présents ont pu, pour la première fois, écouter la nouvelle chorale. Ainsi tous les enfants de petite section jusqu'aux enfants de grande section ont courageusement interprété : « Un escargot s'en allait à la foire », « Dans l'herbe mouillé », « petit escargot » ...



### DÉCOUVERTE D'UNE RECETTE DE LA RÉGION : LE MESTURET

Après avoir commandé des légumes de saison à Valériane et Tom (les maraîchers de St Alby) les enfants ont découvert la recette régionale du Mesturet. Cela a été l'occasion de mettre en place un nouvel atelier de cuisine : les enfants se sont régalés à en confectionner un.

### NOËL À LA MATERNELLE - CANTINE

Aujourd'hui c'était Noël à la Maternelle, comme chaque année, c'est un moment très attendu par les enfants. Un grand moment de joie et de bonheur pour les petits, qui ont eu des étoiles plein les yeux en découvrant la salle décorée et nous avons fini ce délicieux repas avec la visite du Père Noël qui a apporté une petite surprise à chacun. Pour remercier le Père Noël de sa venue dans notre école, les enfants lui ont chanté une chanson. L'ambiance était à la fête et tous ensemble nous avons passé un agréable moment.



### EN ATTENDANT LES VACANCES DE NOËL :

Lundi après-midi les enfants ont eu droit à un joli goûter de Noël offert par la Mairie.



Mardi, était jour de spectacle ! La compagnie «Les 3 chardons» a interprété «Mirabelle et ses amis» : très joli spectacle de marionnettes sur le thème de la différence. Les enfants étaient très heureux de partager ce beau moment avec les C.P.



Jeudi matin : Le Père Noël a pu se libérer quelques instants pour déposer de jolis sacs pleins de cadeaux ! Chaque enfant a ainsi eu la joie de découvrir un beau livre !



## ECOLE PRIMAIRE DE SAINT-ALBY



### SPECTACLE MIRABELLE

Les élèves de CP se sont rendus à l'école maternelle de Fontalba afin d'assister avec leurs camarades de maternelle à un spectacle de la compagnie « Les trois chardons » : Mirabelle et ses amis.

Les élèves ont apprécié le spectacle qui abordait de façon ludique les thèmes de l'amitié, des différences, de la tolérance et du respect et ils ont pris plaisir à se retrouver.



### MUSÉE DU BOIS ET DU JOUET

Cette année, l'équipe enseignante de St Alby a décidé de permettre aux CP de faire une sortie scolaire dès le début de l'année afin de créer du lien et de souder le groupe classe. Ainsi, les élèves de CP sont allés au musée du bois et du jouet à Mazamet le 13 septembre 2022.

Les élèves ont participé à un atelier de fabrication d'une fleur en bois qu'ils ont assemblée et décorée, ils ont visité le musée, ils ont profité de la salle des jeux en bois et ont visité le bois des contes. La journée a été très agréable !



### GOÛTER DE NOËL

Grâce à la municipalité d'Aiguefonde, les élèves de l'école de St Alby ont pu profiter d'un goûter le vendredi 16 décembre après-midi et un livre a été offert à chaque enfant. L'après-midi a été remplie de sourire, de joie et de gourmandise !



### RENCONTRE USEP

Le 11 octobre 2022, les élèves de CP et CE1/CE2 ont participé à une rencontre USEP à Payrin. Il s'agissait d'une rencontre multi activités permettant de découvrir différents jeux collectifs peu connus avec du matériel sortant de l'ordinaire (tchoukball, poull ball, coxi bola ...). C'était une rencontre intéressante et divertissante.





## EN SERVOLE FESTONETA

### FÊTE D'EN SERVOLE 2022

L'association En Servole Festoneta a organisé sa 5ème édition de la fête d'En Servole en juillet 2022. Toujours dans une ambiance festive et conviviale la soirée a réuni les cultures argentine et occitane. Après une initiation à la musique traditionnelle argentine, c'est le duo occitan Récits de Voyage qui a fait danser petits et grands. L'évènement sera renouvelé l'année prochaine, en espérant vous accueillir toujours plus nombreux.



## FOYER DE CALMON

"Le Foyer de Calmon amorce une nouvelle année avec l'élection du nouveau bureau. Cette saison 2022/2023 s'annonce encourageante avec une forte progression des inscriptions.

La manifestation des Petits Bonheurs d'Automne était pour nous l'occasion d'organiser une Journée Portes Ouvertes permettant au foyer de promouvoir l'ensemble de ces activités tels que le yoga, la gymnastique, la peinture, la vannerie, les cours d'Informatique, le scrapbooking et bien d'autres encore...

Nous remercions la mairie d'Aiguefonde de nous inclure dans cet évènement, nous étions ravis de pouvoir une année de plus y participer. L'ambiance y était très sympathique.

Pour conclure cette année, le foyer a organisé le 16 Décembre pour l'ensemble de ses adhérents un repas de Noël sous forme d'auberge espagnole.

L'année 2023 nous apportera son lot d'animations auxquelles nous sommes en train de réfléchir."





## BERCAIL :



Pendant les vacances d'octobre, les jeunes du bercail ont réalisé un chantier en partenariat avec Enedis. Leur travail a consisté à peindre une frise sur un transformateur électrique situé sur le quartier de Fontalba (rue des roses). Ce chantier a duré 3 jours. En contrepartie, Enedis s'est engagé à verser une subvention.



Les ados ont participé ensuite à diverses activités et sorties : laserquest et cinéma à Carcassonne avec les ados de la MJC de St Baudille, rencontre autour de jeux sportifs au gymnase de Pont de l'Arn, Street Surfing, randonnée sur les hauteurs d'Aigüefonde, ...



Lors de la soirée Halloween organisée par la MJC, les jeunes du bercail ont aidé à la décoration de la salle et ont cuisiné des amuses bouches. Une soirée Futsal a été organisée dans le cadre du téléthon le vendredi 18 novembre 2022 au complexe sportif Alain Guiraud à Fontalba. 5 équipes dont 2 équipes féminines se sont rencontrées tout au long de la soirée dans un esprit très convivial.

Un séjour pour les ados est prévu durant les vacances de printemps au Puy du fou.





Une soirée Halloween a été organisée le lundi 31 octobre 2022 au complexe sportif Alain Guiraud à Fontalba. Durant les vacances de Toussaint, les « dinos » (3/5 ans) ont confectionné beaucoup de décorations en lien avec cette soirée. Pendant ce temps, les crocos (6/9 ans) ont tourné un court métrage qu'ils ont appelé « mystère de la boîte magique ». Tout le monde a joué le jeu.

Au programme des vacances : sortie cinéma, chasse aux bonbons dans le village d'Aiguefonde, initiation musicale (remerciements pour la participation de Mr Gimenez Luciano), activités manuelles et culinaires, ... Les parents ont été conviés autour d'un apéro pour partager ensemble un moment convivial.

## MJC LA RUCHE





## LE CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages a eu le plaisir d'aller visiter l'Hôtel de Région à Montpellier, l'occasion d'échanger avec Vincent GAREL conseiller régional sur les compétences de la Région, ses projets et poser de nombreuses questions.

La journée s'est poursuivie par un repas convivial et la visite de l'aquarium PLANET OCEAN de MONTPELLIER.



*Arrivée à l'Hôtel de Région*



*Visite de l'Hôtel de Région*



*Petit repas convivial*



*Visite de l'aquarium*







## LA BIBLIOTHEQUE DE FONTALBA

Les bénévoles de la bibliothèque de Fontalba souhaitent à leurs adhérents (es) une très bonne année de lecture,

### Calendrier 2023 (2<sup>ème</sup> semestre)

AVRIL 2023	Lundi 3 - Lundi 17
MAI 2023	Lundi 8 - Lundi 22
JUIN 2023	Lundi 5 - Lundi 19

## COMITÉ DES FÊTE !

Cette année encore, le vide grenier organisé par le comité des fêtes d'Aiguefonde a rencontré un franc succès. En effet, c'est le dimanche 27 novembre dernier, que cet événement a pris place au cœur de Fontalba. Accueillis par les irrédutibles membres du comité des fêtes d'Aiguefonde, les exposants se sont installés au chaud dans la salle. Les cafés offerts à la buvette ont pu réchauffer les plus frileux, la météo quant à elle s'est chargée d'attirer les visiteurs. Dès les premières heures, les chineurs ont arpenté les allées à l'affût de la bonne affaire. Et c'est dans cette ambiance conviviale et chaleureuse que s'est déroulé tout le reste de la journée.



Le comité des fêtes d'Aiguefonde tient à remercier les exposants et visiteurs pour leur présence et leur fidélité, ainsi que la municipalité pour le prêt de la salle. Et encore félicitations au grand gagnant de la tombola offerte aux exposants !



### LE MOT DU COMITÉ EN HOMMAGE À LEUR PRÉCIEUX AMI :

Il y a des personnes dans la vie qui vous marque, qui vous touche et Ricou, Ricounet faisait partie de ces personnes. Au sein du comité c'était le roi de la grillade mais aussi l'Ami, le confident pour certain, le tonton blagueur pour les plus jeunes, le frère qu'on aurait aimé avoir, il faisait partie de la famille. Sa joie de vivre rythmait nos aubades, nos fêtes, nos vides grenier sans oublier nos assemblées générales. C'était un battant qui n'abandonnait jamais et malgré toutes les épreuves qu'il a traversées, a toujours gardé le sourire et son esprit positif qui le caractérisait si bien. Il nous a donné une grande leçon, ne jamais baisser les bras. C'était aussi un homme romantique, un vrai cœur d'artichaut, bienveillant, amoureux de la nature, un passionné de rugby, un bon vivant, un grimacier, un festayre toujours OK pour une soirée mais seulement 5 minutes... Les fêtes sans lui seront bien différentes maintenant mais nous lui ferons honneur chaque année comme s'il était encore avec nous. Ricou, malgré le vide que tu vas laisser, nous te souhaitons un bon voyage et comme le papillon qui s'est posé sur ton cercueil, tu ne cesseras de renaître dans nos souvenirs, nos esprits et nos cœurs, Tu as emporté avec toi le béret du comité en espérant qu'il y ait un manège carré là-haut... Nous ne t'oublierons jamais.

## AMICALE BOULISTE SAINT-ALBIGOISE

L'assemblée générale du club s'est déroulée le samedi 12 novembre dernier la maison d'accueil de Saint-Alby en présence de monsieur le Maire d'Aiguefonde et Jean-Philippe Céré, Maire-Adjoint, chargé des Sports et la Vie Associative.

La saison passée a été très riche en événements et le bilan financier est satisfaisant.

Les prochaines manifestations prévues pour la saison 2022/2023 organisées sont :

- 13 mai 2023 : ½ finales et finale du Championnat des Clubs
- Dimanche 4 juin 2023 : Vide grenier au pré de la Garrigue
- Samedi 8 juillet 2022 : concours officiel en doublette - « Challenge Raymond HORTALA »
- Jeudi 15 juin 2023 : Concours Loisirs-vétérans



**Petit Rappel :** **LES ENTRAÎNEMENTS** se déroulent au boulodrome de Saint-Alby tous les mercredis à partir de 18h00 et les samedis après-midi à partir de 14h00.

Si vous souhaitez découvrir, essayer et tester ce sport, nous vous invitons à venir nous rejoindre.

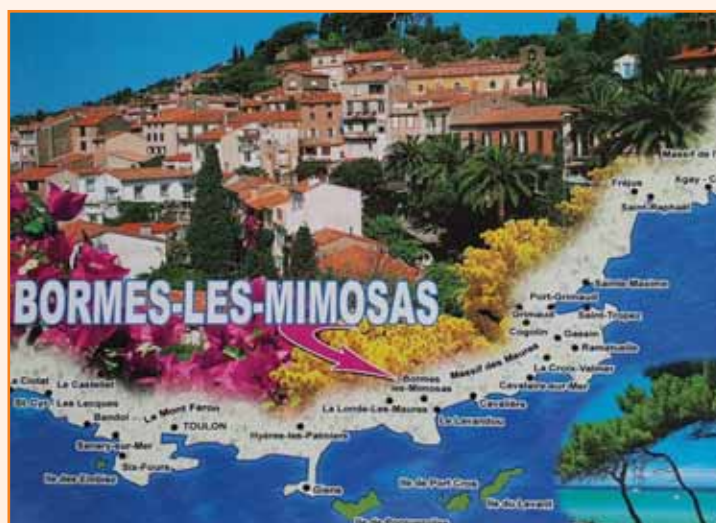
**Contacts :** 07 51 66 39 37 - 06 19 22 42 13





## « SENIORS EN VACANCES »

Nous sommes heureux de voir que l'idée de partage et de rencontre sont à nouveau à l'honneur après deux années d'interruptions. Onzième voyage, en collaboration avec l'ANCV et organisé par le CCAS d'Aiguefonde. Nos seniors ont séjourné à Hyères dans le VAR au club Plein Sud du 8 au 14 octobre. Visites, farniente, soleil et bonne humeur dans un cadre idyllique. Ils ont pu découvrir ST-TROPEZ, Bornes les mimosas, Roquebrune-sur-Argens, atteindre le Mont Faron en téléphérique qui surplombe la ville de TOULON et encore bien d'autres activités et visites. Merci à Suzy FONTES qui gère l'intendance pendant le séjour. Toute l'équipe du CCAS vous dit à bientôt pour connaître la nouvelle destination pour 2023.







## LA POLICE PLURI COMMUNALE

La police pluri communale, en partenariat avec nos voisins de Payrin-Augmontel, est désormais une réalité.

Patricia Legeay a pris ses fonctions le 2 janvier 2023.

Ses missions s'articuleront autour des objectifs suivants:

Proposer une organisation de ce nouveau service de proximité et définir des indicateurs pour améliorer notre sécurité. Son expérience militaire et ses fonctions de responsable d'un service de police municipale seront de précieux atouts pour notre territoire, notamment dans le déploiement de la vidéosurveillance.

La réussite et le succès de ce service citoyen repose également sur une collaboration étroite entre les élus, notre agent et la gendarmerie.



## LA POLICE MUNICIPALE ET SES MISSIONS

La Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique (Article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). La police municipale pluri communale créée entre les communes d'Aiguefonde et Payrin-Augmontel assure les missions suivantes :



Lutte contre la **INCIVILITÉ** et la **délinquance**



**JEUNES** : dialogue et prévention



Sécurité aux abords des **ÉCOLES**



Sécurité des **PERSONNES** et des **BIENS**



Prévention auprès des **SENIORS**



Opération tranquillité **VACANCES**

(Imprimé à compléter et à remettre à la mairie)



Lutte contre les **NUISANCES SONORES** et les **DÉGRADATIONS**



Police de **LA ROUTE** circulation, stationnement...



**CHIENS** errants et dangereux



**HYGIÈNE PUBLIQUE** : dépôts sauvages et respect de l'environnement



**VIDÉOPROTECTION**

Toutes ces missions se font dans le respect et l'application des actes administratifs et des arrêtés municipaux. Le travail est réalisé en étroite collaboration avec les services municipaux d'une part, mais aussi, par une coordination entre la police municipale, la Gendarmerie Nationale et les services de l'Etat.

Contact Police Municipale : 07.56.37.07.39





Déclarer une nouvelle construction individuelle

Vous êtes un particulier ou une entreprise et vous souhaitez déclarer une nouvelle construction (de 1 à 3 logements ou locaux professionnels) ?

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre sur le site XpFibre.com, afin de remplir le formulaire de déclaration de votre projet. Il est important de faire cette demande dès l'obtention de votre permis de construire.

Le lien : Nouveau logement (xp fibre.com)

Les étapes pour l'adduction d'une construction neuve au réseau de fibre optique sont :

- Faire votre demande via le formulaire en ligne
- Proposition d'un devis de travaux par XpFibre
- Signature du devis par vos soins
- Réalisation des travaux
- Facturation des travaux

## RÉUNION PUBLIQUE

Afin de vous présenter

### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE DE SAINT-ALBY

le Maire et le Conseil Municipal d'Aiguefonde vous invitent et vous convient à une réunion publique

le mercredi 8 mars 2023 à 19h00  
à la salle d'accueil de Saint-Alby.

Nous comptons sur votre présence.



## RESERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !



Qu'est-ce que le compostage ?

Pour rappel le principe de compostage est une méthode naturelle de valorisation des déchets qui permet lorsque le processus est terminé d'obtenir de l'engrais voir même du terreau pour nourrir les plantes de son habitation. Au fil des mois, vous recyclez vos déchets biodégradables et enrichissez votre terre.

Quelle démarche devez-vous faire ?

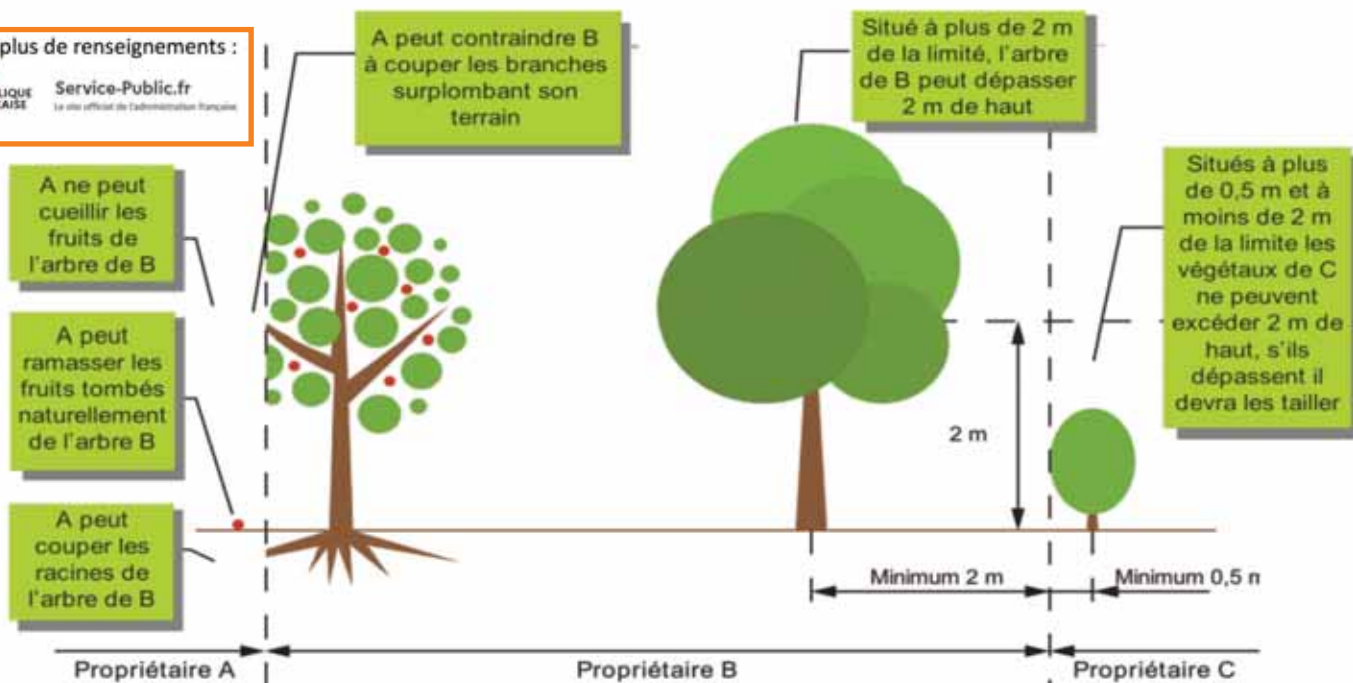
Vous pouvez en faire la demande auprès de la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet qui met gratuitement à votre disposition (sur réservation) un composteur à installer dans votre jardin.

\* En ligne : [www.castres-mazamet.fr](http://www.castres-mazamet.fr)

## PLANTATIONS ET ENTRETIENS (HAIES, ARBRES, ARBUSTES...)

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

Pour plus de renseignements :





## TRIFYL - IL Y A DU NOUVEAU !

### 100% DES EMBALLAGES\* ET DES PAPIERS SE TRIENT !

DANS LE BAC OU LE CONTENEUR JAUNE :

LES FLACONS, BOUTELLES ET BIDONS EN PLASTIQUE



LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES



LES PAPIERS



LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



+ LES NOUVEAUX...

TOUTES LES BOÎTES ET BARQUETTES



TOUS LES POTS ET TUBES



TOUS LES SACS, SACHETS ET FILMS



TOUS LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



À trier en vrac et bien vidés !



AVEC LEUR BOUCHON, COUVERCLE OU OPERCULE !

Une question sur le tri ? [triercestdonner.fr](http://triercestdonner.fr)

\*Un emballage est un objet qui sert à protéger les produits (alimentaires ou autres).

### LE SAVIEZ-VOUS ?



1 pack d'eau trié = 1 nouveau pack d'eau



Barquette en plastique triée = Mousse isolante



251 canettes triées = 1 vélo

Les emballages et papiers sont acheminés au centre de tri TRIFYL, à Labruguière (81) pour être séparés par matière et préparés pour le recyclage.

**C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ? DIRECTION LE BAC JAUNE !**

### N'OUBLIONS PAS DE TRIER AUSSI...

Bouteilles, pots et bocaux en verre



Vêtements, chaussures, petite maroquinerie et linge de maison. Même tachés, troués et déchirés.



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

TARN | HAUT-LANGUEDOC  
LAURAGAIS | MINERVOIS

CITEO



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

### Compte rendu de décisions

Décision du 29 juillet 2022 : de procéder à l'acquisition d'un véhicule utilitaire Partner d'occasion de marque PEUGEOT, immatriculé EP884ZZ auprès de la SA ALD Automotive située à 31150 BRUGUIERES, pour un montant HT de 11 074.17 € auquel il faut ajouter les frais d'immatriculation.

### Décision modificative n°1-2022

Monsieur le Maire expose :

- Considérant l'adoption budgétaire et comptable M57 abrégée au 1er janvier 2022,
- Considérant, suite à une erreur matérielle, la demande de Monsieur le Trésorier de Castres, il convient de procéder à des ajustements dans l'exécution des dépenses et recettes de l'exercice en cours, nécessitant des virements de crédit.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative correspondante, arrêtée en mouvement budgétaire comme indiqué ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>110 200.00 €</b>	<b>110 400.00 €</b>	<b>40 000.00 €</b>	<b>40 00.00 €</b>

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>3 000.00 €</b>	<b>3 000.00 €</b>	<b>230 046.60 €</b>	<b>230 246.60 €</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>200.00 €</b>		<b>200.00 €</b>
----------------------	--	-----------------	--	-----------------

*Approuvé à l'unanimité*

### Aide à la rénovation façades – Attribution de subvention

Monsieur Vincent GAREL, Maire, propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

NOM, Prénom, Adresse		Travaux	Subvention
M. ASTRUC Jérémy – 16 avenue Languedoc Roussillon – Saint-Alby - Aiguefonde	Façade	3 534 €	1 503 €
	Vitrine	1 482 €	
M. et Mme FABRE Jacques – 3 rue du Sol – Aiguefonde (travaux de façade)		12 072 €	1 183 €
<b>TOTAL</b>			<b>2 686 €</b>

*Approuvé à l'unanimité*

### Convention de fourrière automobile

Monsieur le Maire propose aux conseillers, pour des raisons de circulation, de sécurité et de réglementation au code de la route, de mettre en place une convention de fourrière automobile afin de lutter contre le stationnement abusif, gênant ou dangereux. Cette convention sera conclue avec le garage POLO, à compter du 10 octobre 2022, pour une durée de trois ans.

*Approuvé à l'unanimité*

### Suppression du tarif de location du préau et de la cuisine du centre de loisirs «La Ruche» à compter du 6 octobre 2022

Compte tenu le projet d'aménagement d'extension du centre de loisirs « La Ruche » et le souhait des élus de réserver le centre de loisirs exclusivement aux enfants ; Monsieur le Maire propose la suppression de la location du préau et de la cuisine (30€), pour les administrés, les élus et les membres du personnel de la Commune à compter du 06/10/22.

*Approuvé à la majorité absolue par 20 voix POUR et 1 CONTRE (M. Garcia).*



## Dénomination des salles associatives de Calmon

Monsieur le Maire expose que les trois salles associatives de Calmon, ne portent pas de nom et qu'il serait souhaitable de les dénommer. Il propose de rendre hommage à trois « grandes personnes » qui ont marqué les esprits, à travers des actes, des engagements, des valeurs et qui ont œuvré pour améliorer le quotidien de tout un chacun.

- ..Mme Simone VEIL, ancienne déportée, magistrate, femme politique française, Européenne convaincue, cinquième femme à entrer au Panthéon qui a été porteuse de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (la bien-nommée loi Veil).
- M. Emile COMBES, homme politique français né à Roquecourbe, il entre au ministère de l'Instruction publique en 1895. En 1902, il est désigné président du Conseil et mène alors une politique dite du « combisme » fortement anticléricale, qui mènera en 1905 à la loi de séparation des Églises et de l'État et à l'aboutissement de l'école laïque en France.
- M. Stéphane CHARBONNIER dit « CHARB » dessinateur passionné, farouchement attaché à la liberté d'expression, qui le paya de sa vie dans l'attentat de Charlie Hebdo, le 7 janvier 2015.

*Approuvé à la majorité absolue :*

- par 20 voix POUR et 1 CONTRE (M. Garcia) pour la salle Simone VEIL
- par 17 voix POUR et 4 voix CONTRE (Mrs Couzinié, Lacroux, Mme Zacarias et M. Garcia) pour la salle Emile COMBES
- par 18 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (Mrs Couzinié, Lacroux) et 1 voix CONTRE (M. Garcia) pour la salle Charb

## Façade église Saint-Pierre de Fronze : demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du patrimoine rural

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que la réfection de la façade de l'église de Saint-Pierre de Fronze se termine. Dans ce cadre nous pouvons solliciter la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet et le Conseil Départemental.  
Montant des travaux : 32 526.91 € HT

### Plan de financement prévisionnel :

Conseil départemental (au titre du patrimoine rural) : .....6 505.38 €  
CACM : .....3 252.69 € (au titre de la valorisation des espaces publics)  
Autofinancement Communal : .....22 768.84 €

*Approuvé à l'unanimité*

## Accroissement temporaire d'activité : création d'emplois non permanents

Le Conseil municipal d'Aiguefonde, Considérant que les besoins du service peuvent amener la commune à créer des emplois non permanents, pourvus directement par des agents contractuels.

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité aux services technique et aux écoles, il convient de recruter des agents contractuels, dont détail ci-dessous :

### Accroissement temporaire d'activité

Nombre	Grade emploi	Durée hebdomadaire	Période
1	Adjoint technique	20/35ème	11/10/2022 au 01/01/2023
1	Adjoint technique	10/35ème	31/10/2022 au 01/01/2023
1	Adjoint technique	12/35ème	07/11/2022 au 18/12/2022

*Approuvé à l'unanimité*

## Augmentation du temps de travail d'un emploi à temps non complet déjà en poste

Pour la nécessité du service, il est proposé au conseil municipal d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique principal de 2ème classe pour une durée hebdomadaire de 28h au lieu de 19,86h, à compter du 1er novembre 2022,

*Approuvé à l'unanimité*

## Création d'un emploi permanent à temps non complet déjà en poste

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il convient de créer les emplois correspondants. Il est proposé au conseil municipal, la création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet à raison de 11h hebdomadaire, relevant de la catégorie C, à compter du 01-01 2023.

*Approuvé à l'unanimité*



## QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telle qu'elles ont été écrites.

### 1° - Réunions de commissions (Vivien Lacroux)

- Une nouvelle fois, il n'y a pas eu de réunions de commissions avant la tenue de ce conseil municipal. Ne pensez-vous que, bien qu'elles soient facultatives, il serait préférable que ces réunions de commissions aient lieu quelques jours avant les séances de conseils municipaux ?
- **M. GAREL** : précise que les sujets abordés dans ce conseil ne rentrent pas dans la dénomination des commissions ; Mais que pour le prochain conseil du mois de décembre, les commissions seraient réunies.

### 2° - Police municipale (Yves Couzinié)

- A ce jour, est-il possible de faire le point sur la prochaine arrivée du policier municipal tant attendu par la population ?
- **M. GAREL** : explique que malheureusement la personne qui devait être recrutée au 1er novembre est finalement restée en police nationale. Un nouvel appel à candidature est lancé avec l'espoir d'une embauche au plus tard au 1er janvier 2023. Poste à pourvoir Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) ou policier.

Il précise aussi qu'en aucun cas, la venue d'un policier résoudra les problèmes d'incivilités et de cambriolages, comme le prétendent certains. Aiguefonde n'est pas plus à risque que les communes alentours en ce qui concerne la « délinquance », il faut vraiment faire attention à bien lire et bien déchiffrer les statistiques parues.

### 3° - Médecins généralistes, professionnels et centres de santé (Sylvie Zacarias)

- Dans la revue n°32 Septembre 2022 « Le Journal de ma région », il est relaté l'arrivée de médecins salariés recrutés par la Région Occitanie. C'est ainsi que 2 centres de santé ont pu ouvrir en Ariège, à Sainte Croix Volvestre et dans le Lot à Salviac. D'autres ont suivi en Septembre dans les Pyrénées Orientales et le Comminges. L'objectif de la Région est de 40 médecins recrutés dès 2022 et 200 professionnels de santé d'ici 2028. Comment pensez-vous que notre commune peut se positionner par rapport à une éventuelle « liste d'attente » ? N'oublions pas qu'en principe, notre médecin généraliste, doit cesser son activité en fin d'année.
- **M. GAREL** : explique qu'il n'y a aucune possibilité pour une commune d'être prioritaire, seule l'Agence Régionale de Santé (ARS) est compétente pour définir qui est prioritaire.

Il ajoute également qu'actuellement la commune d'Aiguefonde ne peut recevoir dans sa structure existante que deux personnes professionnelles du corps médical, c'est pourquoi il est souhaitable de trouver une autre solution.

A ce titre et après concertation avec les communes voisines, la ville de Mazamet qui dispose déjà d'une maison de santé, pourrait devenir un centre de santé. De ce fait les autres communes pourraient créer des annexes. Ce projet ne peut être réalisé qu'avec le soutien de la région Occitanie et la signature d'un contrat avec le groupement d'intérêt public (GIP) de la Région ; l'objectif est de faire venir le maximum de médecins, infirmiers... qui auront le statut de salariés et qui effectueront des permanences dans les différentes structures du bassin mazamétain.



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022 À 20H30 - RAPPORT SUCCIN

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL. Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 octobre 2022 est approuvé à la majorité absolue par 18 voix POUR et 5 abstentions.

### Compte rendu de décisions

Décision du 14 octobre 2022 : Demande de subventions auprès de la Fédération Française de Football et l'Agence Nationale de Sport pour la création d'un terrain de foot 5 à Fontalba.

#### Subventions sollicitées pour un montant de travaux HT de 79 393 €

- \* Fédération Française de Foot : 30 000.00 €
- \* Agence Nationale de Sport : 33 500.00 €
- \* Autofinancement Communal : 15 893.00 €

Décision du 27 octobre 2022 : Modification de plan de financement pour les travaux de réaménagement et d'agrandissement de la crèche « Les bambins d'Autan ».

#### Subventions sollicitées : pour un montant de travaux HT de 65 972.88 €

- ETAT .....20 647.90 € HT (au titre du DETR)
- .....5 899.40 € HT (DETR bonification projet bois majoritaire)
- .....2 949.70 € HT (DETR bonification supplémentaire bois local)
- Conseil Départemental .....14 224.88 € HT (au titre d'Atout Tarn)
- CAF .....8 849.10 € TTC (global au titre de la petite enfance)
- Autofinancement Communal : .....13 401.90 €

Décision du 14 novembre 2022 : Selon les instructions de la Région, modification du plan de financement pour le projet de réhabilitation et d'aménagement de l'ancien presbytère d'Aiguefonde.

Montant de l'opération : 189 705.53 € HT

#### SUBVENTIONS SOLLICITÉES

Organismes	Montant HT	Taux
Fonds Européens (FEDER)	60 000.00 €	32 %
Etat	45 410.11 €	24 %
Région Occitanie	15 525.96 €	8 %
Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet	16 756.63 €	9 %
Auto financement communal	52 012.83 €	27 %
TOTAL	189 705,53 €	100 %

Décision du 7 décembre 2022 : Demande de subventions pour le terrain de stade existant, auprès de la Fédération Française de Foot et de l'Agence Nationale de Sport pour trois dossiers (régénération du terrain, éclairage, et main-courantes, dont le coût total s'élève à 86 738.00 € HT,

**Régénération terrain existant** : Subventions sollicitées pour un montant de travaux HT de 35 800 €

- Fédération Française de Foot : 7 160 € (20 %)
- Autofinancement Communal : 28 640 € (80 %)

**Eclairage terrain existant** : Subventions sollicitées pour un montant de travaux HT de 32 138 €

- Fédération Française de Foot : 5 000.00 € (15.56 %) 50% plafonné à 5 000€
- Agence Nationale de Sport : 17 138.00 € (53.32 %)
- Autofinancement Communal : 10 000.00 € (31.12 %)

**Main-courantes terrain existant** : Subventions sollicitées pour un montant de travaux HT de 18 800 €

- Fédération Française de Foot : 3 760 € (20.00 %)
- Agence Nationale de Sport : 11 040 € (58.72 %)
- Autofinancement Communal : 4 000 € (21.28 %)



## Décision modificative n° 2-2022

Monsieur le Maire expose que le Budget Primitif 2022, nécessite des ajustements dans l'exécution des dépenses et recettes de l'exercice en cours qui nécessitent les virements de crédits présentés ci-dessous,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative correspondante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminut° de crédits	Augmentat° de crédits	Diminut° de crédits	Augmentat° de crédits
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 882,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 882,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>12 982,00 €</b>		<b>12 982,00 €</b>

*Approuvé à l'unanimité*

Exécution du budget 2023 avant son vote- Ouverture de crédits en section d'investissement dans la limite des quarts de crédit ouvert en 2022

En attente du vote du Budget Primitif, afin de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023, il est proposé au conseil municipal de voter, dans la limite des quarts de crédits, qui ont été ouverts au budget de l'exercice 2022.

*Approuvé à la majorité absolue par 18 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS (Mme BAUX-NARVAEZ, ZACARIAS, MMS LACROUX, COUZINIÉ, GARCIA)*

## Attribution d'acomptes sur subventions pour l'année 2023

leur trésorerie, il est proposé au conseil municipal d'accorder un acompte sur la subvention 2023 à l'association les bambins d'Autan, gestionnaire de la crèche pour un montant de 15 000 €, ainsi qu'à la MJC d'Aiguefonde qui met en œuvre l'ALAE dans les deux écoles publiques, pour un montant de 7 500 €.

*Approuvé à l'unanimité*

## Attribution de subvention exceptionnelle

Attribution d'une subvention exceptionnelle l'Association pour le Développement des Arts et de la Culture dans les Écoles publiques du Mazamétain (ADACEM) pour un montant de 100€.

*Approuvé à l'unanimité*

## Attributions d'aides à la destruction nids de frelons asiatiques

Attribution d'une aide pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques, à Mme ROUQUIER, d'un montant de 40€.

*Approuvé à l'unanimité*

## Tarifs des salles communales à compter du 1er janvier 2023

Suite à différentes modifications intervenues depuis l'année 2021, il convient d'établir une délibération récapitulative des tarifs des salles communales, conformément au tableau ci-dessous, à compter du 1er janvier 2023 :

### Locations de salles :

- Salle polyvalente (apéritif de mariage uniquement) 130 €
- Salle Calmon n° 1 - 85 €
- Salle Calmon n° 2 - 100 €
- Salle d'accueil Saint-Alby 150 €
- Location salles 1fois/an (personnel et élus) 30 €

### Associations extérieures

- Salle polyvalente 250 €
- Salle Calmon n° 1 et 2 + St-Alby 170 €

### Tarifs divers :

\* Prêt de tables : (gratuit les deux premières fois) et 100 € à partir d'un troisième prêt dans l'année

*Approuvé à l'unanimité*

## Admission en non-valeur

Suite à un état d'admission en non-valeur dressé par le comptable public relatif au budget principal.

Le conseil municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur de la créance, pour un montant global 560.44 €.

*Approuvé à l'unanimité*



## Convention d'objectif entre la Commune et le CAUE – Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique dans le cadre du contrat cadre Bourgs Centres de la Région Occitanie

Le CAUE est un organisme d'utilité publique, qui exerce des missions de conseils et d'accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage Publique pour les collectivités territoriales. Il est chargé de promouvoir les actions en faveur de la qualité de l'architecture, des paysages et du cadre de vie.

La commune a sollicité les services du CAUE pour un accompagnement sur les objectifs d'architecture, d'urbanisation et de paysage dans le cadre du contrat Bourg Centre de la Région Occitanie.

Il est proposé à la commune un accompagnement pour une somme forfaitaire de 1 000€.

*Approuvé à l'unanimité*

## Contrat de prestation assistance progiciels de la gamme e.magnus

Considérant la création d'un partenariat entre Berger Levraut et l'ADM 81 s'agissant de l'assistance mutualisée de progiciels, Considérant que l'ADM 81 sera en mesure d'assurer, à compter du 1er janvier 2023, l'assistance, la mise en service et la formation des progiciels de la gamme e.magnus, en lieu et place de la société Berger-Levrault,

Considérant que le coût pour la collectivité restera comparable à celui payé à ce jour et que la prestation fournie par l'ADM 81 est la garantie d'une proximité avec la collectivité,

M. le Maire propose au Conseil Municipal, de signer le contrat de prestation d'assistance progiciels avec l'ADM 81 pour une durée de 4 ans, avec un montant forfaitaire annuel de 1330,10 € HT soumis à revalorisation annuelle

*Approuvé à l'unanimité*

## Contrat avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) pour les copies internes d'œuvres protégées

La Ville d'Aiguefonde a recours, pour ses besoins en communication ou pour ses activités diverses, à la reproduction d'œuvres et d'ouvrages protégés par les droits d'auteur.

Le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) propose aux collectivités locales un contrat qui autorise la reproduction numérique d'articles de presse, la copie papier d'articles de presse et de pages de livres (photocopie, scan, impression), ainsi que leur mise à disposition ou leur diffusion en interne (réseau interne, messagerie, clé USB, etc.) au sein de la commune.

Dans ce cadre et, afin de sécuriser les procédures de reproduction d'ouvrages faites par la commune, il est proposé de souscrire un contrat qui assure le respect de la réglementation en la matière et qui implique le versement d'une redevance annuelle d'un montant de 150 € HT.

*Approuvé à l'unanimité*

## Motion relative aux finances locales

Monsieur le Maire présente une motion proposée par l'association des Maires de France (AMF) sur la situation des finances locales des collectivités. Le Conseil municipal de la commune d'Aiguefonde, exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population...

*Approuvé à l'unanimité*

## Avis sur la consultation publique - Installations classées pour la protection de l'environnement – Société ASSEMAT BIOGAZ

Par arrêté en date du 20 octobre 2022, le Préfet du Tarn a ouvert une consultation publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, à la suite de la demande présentée par la Société ASSEMAT BIOGAZ dont le siège est situé au lieu-dit « La Rive » - 81200 Aiguefonde relative à l'enregistrement d'une unité de méthanisation au titre de la rubrique 2781-2.b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

La consultation s'est déroulée sur la commune d'Aiguefonde du lundi 7 novembre au lundi 5 décembre 2022.

Notre commune se situant dans le périmètre de l'enquête et selon la procédure, le Conseil Municipal d'Aiguefonde est appelé à émettre un avis au plus tard 15 jours après la date de clôture de l'enquête.

Vu le dossier de demande d'autorisation d'exploiter présenté par la Société ASSEMAT BIOGAZ et entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter présentée par l'entreprise ASSEMAT BIOGAZ

*Approuvé à l'unanimité*

## Forêt Communale d'Aiguefonde – Programmation 2023 et mise en vente de coupes

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. DURANT Raphael de l'Office Nationale des Forêts concernant les coupes à assier en 2023 en forêt communale relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal, approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2023 et demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2022-2023 à la désignation des coupes inscrites à l'états d'assiette présentées ci-après,

Parcelle	Type de coupe (*)	Volume réalisable (m3)	Surface (ha)
6U	Amélioration	300	7.72

*Approuvé à l'unanimité*

## **Approbation de la Convention Territoriale Globale de services aux familles**

Par délibération n°2021/343 du 27 septembre 2021, la Communauté d'Agglomération approuvait l'acte d'engagement réciproque dans la démarche de la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles conclu pour l'année 2021. Ce document est la première étape vers la conclusion d'une CTG pour le territoire signataire et la CAF.

La démarche CTG nécessite de reconsidérer le projet social de territoire depuis l'identification des besoins jusqu'à la définition des enjeux et priorités du territoire. A ce titre, un diagnostic a été réalisé pour les communes concernées : Aiguefonde, Aussillon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel et Valdurenque ; et/ou pour le bassin de vie souhaitant se réunir : Aiguefonde/Aussillon/Payrin-Augmontel.

Les thématiques abordées, selon les territoires, sont les suivantes : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, animation de la vie sociale, accès aux droits.

La CTG a donc pour objet, ainsi que défini dans son article 1 :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la commune et/ou sur le bassin de vie (annexe 1)
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoins
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (annexe 2).
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (annexe 3).

Ce document contractuel fixe les champs d'intervention de la CAF et de chaque commune, dans le respect de ses compétences, la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet étant le périmètre géographique d'analyse. Les objectifs partagés, l'engagement des partenaires, les modalités de collaboration, l'échange de données, la communication, l'évaluation et la résiliation de cet acte y sont également inscrits.

La CTG est conclue pour une durée de 5 ans, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.

Toute modification doit faire l'objet d'un avenant par les parties.

La CTG est complétée par des annexes.

M. le Maire propose au conseil municipal, d'approuver la Convention territoriale globale de services aux familles.

*Approuvé à l'unanimité*

## **Convention pluriannuelle d'objectif et de financement / Commune/MJC d'Aiguefonde/CAF**

Monsieur le Maire expose le projet de convention pluriannuelle d'objectifs et de financement à intervenir entre la commune d'Aiguefonde, le MJC d'Aiguefonde et la CAF.

La présente convention a pour but de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de versement de la subvention dite « Pilotage du projet de territoire », pour une durée de cinq ans soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.

*Approuvé à l'unanimité*

## **Avenant n° 6 pour 2023 : Convention pluriannuelle d'objectif/MJC Aiguefonde/EMJICÉ**

Dans l'attente de la renégociation du contrat avec la CAF du Tarn et les différents organismes, il est proposé d'approuver l'avenant 6 à la convention pour 2023 afin d'assurer la continuité du service et la participation aux frais correspondants relatifs à la MJC d'Aiguefonde.

*Approuvé à l'unanimité*

## **Commune/EMJICÉ – Avenant n°6 à la convention pluriannuelle d'animation et d'accompagnement pour 2023**

La convention pluriannuelle d'animation et d'accompagnement a pour objet de préciser le cadre du soutien financier apporté par la commune d'Aiguefonde à la FRMJC Midi-Pyrénées dans le cadre de la convention d'objectifs présentée lors de cette même séance.

Dans l'attente de la renégociation avec la CAF du Tarn des actions et des financements liés à la Politique « Enfance-Jeunesse », il convient de la proroger par avenant n° 6 pour l'année 2023.

*Approuvé à l'unanimité*

## **Crèche / convention pluriannuelle d'objectif / association Les Bambins d'Autan – Avenant 5**

La convention pluriannuelle d'objectif a pour objet de préciser le cadre du soutien financier apporté par la commune d'Aiguefonde à la crèche « Les Bambins d'Autan » dans le cadre de la convention d'objectifs présentée lors de cette même séance.

Dans l'attente de la renégociation du contrat avec la CAF du Tarn des actions et des financements liés à la Politique « Enfance-Jeunesse », il convient de la proroger par avenant n° 5 pour l'année 2023.

*Approuvé à l'unanimité*



## **Finances – institution du reversement obligatoire de la part communale de la taxe d'aménagement au profit de la communauté d'agglomération de Castres Mazamet**

L'article L.331-2 du code de l'urbanisme, dans sa rédaction issue de l'article 109 de la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 portant loi de finances pour 2022, rend obligatoire à compter du 1er janvier 2022 le reversement total ou partiel du produit de la part communale de la taxe d'aménagement.

Ce reversement est réalisé au profit de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre, compte tenu de la charge des équipements publics relevant de ses compétences sur le territoire de la commune, dans les conditions prévues par délibérations concordantes du conseil municipal et de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Par courrier en date du 15 novembre 2022, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet demande à la commune d'Aiguefonde de se prononcer sur le projet de convention ci-annexée qui prévoit, à compter du 1er janvier 2022, de lui reverser 5% du produit de la taxe d'aménagement perçue par la commune.

Par conséquent, il est proposé d'instituer à compter du 1er janvier 2022 un reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à hauteur de 5 % du produit de la taxe au profit de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet. Ce reversement sera effectué conformément aux dispositions prévues par la convention annexée.

*Approuvé à l'unanimité*

## **Instruction des autorisations et actes d'urbanisme - Approbation de l'avenant n° 8 visant la reconduction de la convention pour un an, pour 2023**

Vu la Convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol en date du 03/07/2015 entre la ville de Mazamet, la Communauté d'Agglomération de Castres- Mazamet et la commune d'Aiguefonde, Après que Monsieur le Maire ait donné lecture de l'avenant n° 8, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les termes de cet avenant.

*Approuvé à l'unanimité*

## **Augmentation du temps de travail d'un emploi à temps non complet (déjà en poste)**

Pour la nécessité du service, il est proposé au conseil municipal d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 16h07 au lieu de 8h, à compter du 1er janvier 2023,

*Approuvé à l'unanimité*

## **Augmentation du temps de travail de 2 emplois à temps non complet (déjà en poste)**

Considérant la réorganisation du service des écoles et du service administratif, il convient d'augmenter la durée hebdomadaire de service d'un adjoint technique et d'un adjoint administratif à temps non complet.

Le Maire propose au Conseil Municipal de majorer, à compter du 1er janvier 2023, le temps de travail :

- d'un adjoint technique, actuellement à 23,65 heures hebdomadaires et de le porter à 28,23 heures hebdomadaires.
- d'un adjoint administratif, actuellement à 28 heures hebdomadaires et de le porter à 35 heures hebdomadaires.

*Approuvé à l'unanimité*

## **Création d'un emploi permanent à temps complet**

M. le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant l'absence du responsable technique pour raison de santé, il est nécessaire de recruter un responsable au service technique.

Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet, relevant de la catégorie C, à compter du 1er mars 2023.

*Approuvé à l'unanimité*

## **Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent dans le cadre du contrat de projet**

Le Conseil municipal,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour mener à bien le projet suivant, à savoir la création d'une police municipale sur les communes de Aiguefonde et Payrin-Augmontel ;

M. le Maire propose au conseil municipal de créer un emploi non permanent dans la catégorie hiérarchique C afin de mener à bien le projet suivant : Création d'une police municipale sur les communes de Aiguefonde et Payrin-Augmontel ;

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an soit du 01/01/2023 au 31/12/2023 inclus.

L'agent assurera les fonctions d'Adjoint technique principal 1ère classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17,5/ 35ème. Ce Poste sera complété par un recrutement pour la même quotité par la Commune de Payrin-Augmontel.

*Approuvé à l'unanimité*

## Accroissement temporaire ou saisonnier d'activité : création d'emplois non permanents

Le Conseil municipal d'Aiguefonde, Considérant que les besoins du service peuvent amener la commune à créer des emplois non permanents, pourvus directement par des agents contractuels.

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité aux services technique et aux écoles, il convient de recruter des agents contractuels, dont détail ci-dessous :

### Accroissement temporaire d'activité

Nombre	Grade emploi	Durée hebdomadaire	Période
1	Adjoint technique	10/35ème	02/01/2023 au 09/07/2023
1	Adjoint technique	35/35ème	02/01/2023 au 30/06/2023
1	Adjoint technique	12,19/35ème	19/12/2022 au 09/07/2023
1	Adjoint technique	9,11/35ème	02/01/2023 au 09/07/2023

### Accroissement temporaire d'activité

1	Adjoint technique	9,28/35ème	02/01/2023 au 09/07/2023
---	-------------------	------------	--------------------------

*Approuvé à l'unanimité*

## Régime indemnitaire 2023 (RIFSEEP)

Considérant que la collectivité a instauré le RIFSEEP par délibération n° 2017-055, séance du 12 décembre 2017.

M. le Maire propose au conseil municipal la reconduction, à l'identique, du régime indemnitaire, à partir du 1er janvier 2023 qui se compose :

- D'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE),
- Et le cas échéant, d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA), basé sur l'entretien professionnel.

Sont susceptibles de bénéficier du régime indemnitaire, les fonctionnaires titulaires à temps complet, temps non complet ou à temps partiel, les fonctionnaires stagiaires à temps complet, temps non complet ou à temps partiel et les agents contractuels à temps complet ou à temps non complet.

*Approuvé à l'unanimité*

## Adhésion de principe à la mission de médiation proposée par le CDG 81

Vu la délibération du Centre de gestion du Tarn en date du 16 juin 2022 créant la mission de médiation, en définissant les tarifs et autorisant, dans ce cadre, le Président du centre de gestion à signer avec chaque collectivité adhérant à la mission, une convention cadre de mise en œuvre de la médiation ;

Considérant qu'il nous appartient de délibérer pour adhérer au principe de la nouvelle mission de la médiation,

Considérant qu'en adhérant à cette mission, la commune prend acte que les recours formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022,

Considérant la liste des litiges ouverts à la médiation,

Considérant que la commune peut confier au Centre de gestion du Tarn la conduite de la médiation à l'initiative des parties ainsi que la médiation à l'initiative du juge,

Considérant que le Centre de gestion du Tarn a fixé un tarif de 500€ pour 8 heures de médiation (ce tarif forfaitaire comprend le temps passé pour les entretiens préalables, les prises de rendez-vous, les réunions de médiation plénières et le travail administratif) et de 50€ de l'heure pour le temps passé au-delà du forfait de 8 heures.

Considérant que la médiation est un mode de règlement alternatif des conflits qui permet, dans le respect des principes de légalité et de bonne administration, de régler les différends de manière plus souple, plus rapide et moins onéreuse.

Considérant que la conduite de la médiation est assurée par des agents du Centre de Gestion formés et opérationnels, qui garantiront le respect des grands principes de la médiation : indépendance, neutralité, impartialité, confidentialité.

M. le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à la mission de médiation proposée par le Centre de gestion du Tarn.

*Approuvé à l'unanimité*



## QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telle qu'elles ont été écrites.

### 1° - Création d'un poste d'agent de maîtrise (Guillaume GARCIA)

- Pourquoi créer un poste d'agent de maîtrise alors qu'actuellement et ce depuis le départ de Christophe MARSERO le 15 septembre 2019, les agents Patrice BEAUCAMP puis Benoît FARENC qui officient à sa place comme responsable des services techniques remplissent pleinement leur fonction. Pourquoi ne pas revaloriser leur salaire ?
- **M. GAREL** : explique que la décision de recruter un responsable des services techniques a été prise en accord avec les deux agents en poste. En outre, afin d'anticiper les départs en retraite d'au moins deux agents au poste clé, il est nécessaire pour l'organisation du service d'effectuer ce recrutement.

### 2° - Eclairage public (Vivien LACROUX)

- Depuis les élections municipales de 2020, la majorité municipale a souhaité éteindre l'éclairage public sur l'ensemble de la commune pendant un certain nombre d'heures la nuit. Comment se fait-il que toute la commune ne soit pas loger à la même enseigne ? Certaines zones restent éclairées.
- **M. GAREL** : explique que s'il reste des lumières allumées, c'est sûrement des anomalies, notamment pour l'entrée des salles associative de Calmon. Cela sera rectifié rapidement.

### 3° - Police municipale (Morgane NARVAEZ)

- Pourquoi le choix de mettre en place un agent ASVP au détriment d'un policier municipal qui aurait obligatoirement, de par son statut, des pouvoirs plus étendus ?
- **M. GAREL** : explique que pour des raisons personnelles la personne recrutée, une policière municipale, s'est mise en disponibilité au 1er décembre 2022 de son poste actuel. Il était donc impossible, pour la commune d'Aiguefonde, d'effectuer une embauche sur un poste similaire, la seule option possible était de lui proposer un contrat ASVP pour une période d'un an, ce qu'elle a accepté. Au bout de ce délai, elle pourra être recrutée sur un poste de policière municipale par voie de mutation.

### 4° - Médecin généraliste (Yves COUZINIE)

- Peut-on faire le point concernant le remplacement du Docteur Chocron. De la même manière que nous l'avons dit dans les questions orales du précédent conseil municipal du mois d'octobre 2022, nous rappelons que le Docteur Chocron doit en principe, cesser son activité en fin d'année.
- **M. GAREL** : explique qu'il maintient des contacts dans le cadre du processus « Ma Santé, Ma Région », avec l'embauche de nouveaux médecins dans ce cadre à Mazamet, Aiguefonde se positionne. M. le Maire précise poursuivre néanmoins les prises de contact avec d'autres instances afin de travailler sur la présence médicale.

### 5° - Matériel municipal (Vivien LACROUX)

- Concernant le camion de 12 tonnes qui devait être remplacé par une épareuse et un tracteur : le tracteur et l'épareuse sont maintenant achetés et le camion est toujours là. Que faisons-nous de ce camion, qui selon vos dires, à un coût mensuel élevé et donc revient cher à la collectivité ?
- **M. GAREL** : explique qu'après réflexion et discussion, il s'avère que ce véhicule reste très utile aux employés techniques (pour le déneigement, le transport de gravats nécessaire au point à temps,...). Considérant les propositions d'achats à un prix dérisoire et le coût minime de l'entretien de ce véhicule, il est préférable pour l'instant de le conserver.

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h20.*

## AVEC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

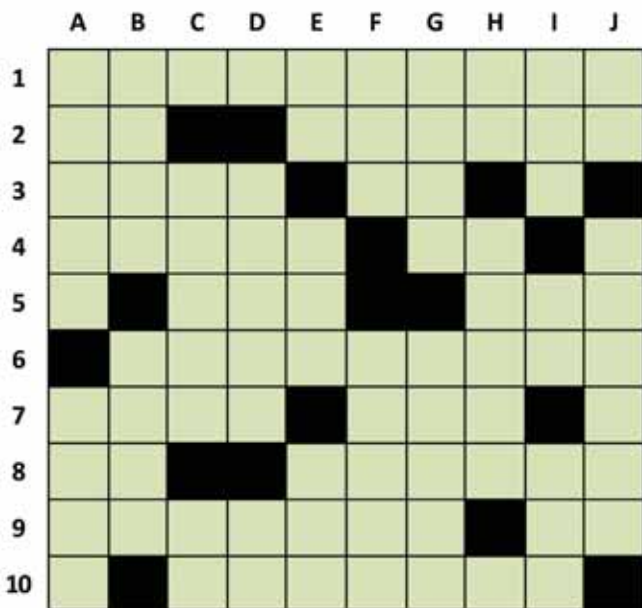
Une commune intergénérationnelle

Dans les actions concrètes que la majorité municipale revendique avec force et conviction, nos politiques en faveur de la jeunesse et de nos aînés tiennent une grande place. Depuis 2008, nous avons mis la politique jeunesse et scolaire au premier rang de nos priorités. Les investissements se sont succédé et les nombreuses activités et animations pour notre jeunesse se développent d'année en année. Parallèlement, les actions pour nos seniors ont aussi été largement développées et après deux ans de Covid, nous sommes heureux de retrouver la vitalité du Conseil des Sages et la belle fraternité issue de l'opération seniors en vacances par exemple. Autant d'actions initiées par les élus de la majorité pour la qualité de vie des jeunes et des moins jeunes à Aiguefonde. Les 18 élus du groupe majoritaire, vous présentent leurs vœux de santé et de réussite pour 2023.

## AVEC LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Après une année 2022 passée à l'écoute de vos attentes et doléances que nous avons relayées avec conviction et bien que nous sommes peu écoutés et jamais consultés, nous continuerons à faire remonter vos demandes. Exemple : aucun de nos membres ne fait partie de la rédaction de ce journal «Le Cascanhòl». Ces 10 lignes sont notre seul droit. Par ailleurs, nous vous invitons à assister aux séances publiques du conseil municipal. Ce n'est pas très contraignant car il y en a en moyenne une par trimestre, en général à 20h30. Les 5 membres de l'opposition, Vivien Lacroux, Morgane Narvaez, Yves Couzinié, Sylvie Zacarias et Guillaume Garcia vous adressent tous leurs vœux pour cette année 2023. Pour nous contacter : Vivien Lacroux, 6 impasse des champs, Lacalm 81200 Aiguefonde ; Mail : [contact@vivons-aiguefonde.com](mailto:contact@vivons-aiguefonde.com). Suivez l'actualité de la commune sur notre page Facebook «Vivons Aiguefonde»

## MOTS CROISÉS DE JEAN-PAUL BRU



### HORIZONTALEMENT

1. Stade où Mias s'illustra (La...) 2. Ses rayons brûlaient - Il précède le pompier de Castres ou de Mazamet ! 3. Les prochains sont espérés moins caniculaires - En cas 4. Le Père latin - Elle coordonne 5. Lettres d'aujourd'hui - Rivière bressane 6. Ils ont donné leur nom à une chapelle de Labruguière - 7. Le diable y sévissait selon G. Sand - Jamais vieilli 8. Rouges voyelles - Tel était le prénom de celui qui mit au point la photo aérienne par cerf-volant 9. Inhaler - Sous mi, sur ut 10. Forêt de la Montagne Noire à 1031 m.

### VERTICALEMENT

A. Bientôt en poêle à la Chandeleur - Deuxième ligne adepte du demi-tour contact B. Précipita - Le "chez-nous occitan" C. Désinfectant - Après-midi (initiales latines) D. Arrose Rouen - Génisse antique E. C'est le meilleur - Monarque - Elle passe au Bout-du-Pont F. L'on s'y baigne aux Montagnès - Le Thoré en occitan G. Suivi de facto, c'est immédiat - Pénétra H. Voyelle doublée - Ferme de la prairie aux Amériques - I. Numéro 10 castrais champion en 93 - Fin de nuit - Court et dense à contre-sens J. Fin d'infinifit - Hameau labruguiérois (deux mots).

### SOLUTIONS

HORIZONTAL : 1. CHEVALIERE 2. RA - SAPEUR 3. ETES - CS 4. PATER - OR 5. HIO - AIN 6. PENITENTS 7. MARE - ONC 8. II - ARTHUR 9. ASPIRER - RE 10. MONTAUD  
VERTICAL : A. CREPE - MIAS - B. HATA - PAIS - C. ETHER - PM - D. SEINE - IO - E. AS - ROI - ARN - F. LAC - TORET - G. IPSO - ENTRA - H. EE - RANCH - I. RUI - IT - URD - J. ER - EN SIRE.



7		5		3	6				
					4				
	2	4				6			3
	7		2			8			
		2		1		4			
		1			8		3		
2		3				5	7		
			7						
			3	9		2			1

## SUDOKU



7	8	5	9	3	6	1	2	4
3	6	9	1	2	4	7	5	8
1	2	4	8	5	7	6	9	3
9	7	6	2	4	3	8	1	5
8	3	2	5	1	9	4	6	7
4	5	1	6	7	8	9	3	2
2	9	3	4	8	1	5	7	6
5	1	8	7	6	2	3	4	9
6	4	7	3	9	5	2	8	1



# Prochains Rendez-vous !

**DIM. 3 FÉVRIER - Fontalba**  
**LOTO DU BASKET**

**SAM. 4 FÉVRIER - Calmon - Salle des associations**  
**FESTIVAL AUTAN DE BLUES**  
**BLUES 2 MEN** En partenariat avec Le Bolegason  
Restauration sur place avant le concert « Cassoulet de pays »

**VEN. 17 FÉVRIER - Fontalba**  
**LOTO DE L'ÉCOLE DE ST ALBY**

**DIM. 26 FÉVRIER - Fontalba**  
**LOTO DE L'ASSOCIATION**  
**« LES CAVALIERS DU MILIAS »**

**SAM. 4 MARS - Fontalba**  
**LOTO DES CHASSEURS**

**DIM. 5 MARS - Fontalba**  
**VIDE GRENIER DE L'U.S. AIGUEFONDE**

**SAM. 11 MARS À 16H30 - Calmon**  
**CONFÉRENCE - SPIRALE**  
**LE PORTRAIT DANS LA PEINTURE CHINOISE**  
Par Yolaine ESCANDE - Entrée 5 euros

**SAM. 25 MARS À 20H30 - Calmon**  
**THÉÂTRE OCCITAN**  
**« LA COSINA DE MARSELHA »**  
PAR LA TROUPE CATINOU & JACOUTI  
Entrée - 8 Euros

**DIM. 16 AVRIL**  
**RONDE AIGUEFONDAISE**

**SAM. 22 AVRIL 20H30 - Calmon**  
**THÉÂTRE**  
**« 50 MINUTES AVEC TOI »**  
La Route des Baladins - En partenariat avec L'Apollo  
Entrée - 8 Euros

**WEEK-ENDS DE MAI**  
**AUBADE AUX FLEURS AVEC LE COMITÉ DES FÊTES**

**SAM. 4 MARS - Fontalba**  
**LOTO DE LA MJC**  
**MAI (date à confirmer)**  
**CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE**

